

Dans cette action, qui couvrit de gloire le jeune Carrare, Savelli reçut une blessure dont il mourut peu de temps après. Ce succès ne relevait pas beaucoup les espérances des assiégés : cependant la république fit offrir à Carrare la liberté de son second fils, une somme de soixante mille florins, et la permission d'emmener, en sortant de la place, quelques voitures couvertes. Ainsi on ne marchandait plus que sur l'indemnité. Carrare reçut, malheureusement pour lui, en même temps que ces propositions, un avis qui lui annonçait de prochains secours de la part des Florentins. Cet espoir l'empêcha de renoncer à sa souveraineté ; la négociation fut rompue, et les assiégeants, le voyant déterminé à se défendre, prirent la résolution de ne pas lui laisser le temps d'être secouru.

Leur armée, qui était de vingt-cinq à trente mille hommes, et dont Galéas de Mantoue venait de prendre le commandement, donna, le 2 novembre, deux heures avant le jour, un assaut général, qui dura jusqu'à la nuit, mais qui fut vaillamment repoussé. Quinze jours après, ils parvinrent à séduire le commandant d'une des portes. Elle leur fut livrée ; une partie de l'armée pénétra dans la première enceinte. Carrare, qui veillait toutes les nuits, accourut pour leur arracher le fruit de cette trahison. Il résista longtemps, avec peu de monde, faiblement secondé dans ce moment de surprise. Enfin, obligé de céder, il se retira dans la seconde enceinte de la ville. Il y en avait une troisième, et au delà de celle-ci, un château, dernière retraite des défenseurs de la place.

Les exemples ne sont pas assez communs d'un prince défendant lui-même sa capitale, au milieu des horreurs de la discorde, de la peste et de la famine, persistant à en disputer une moitié, quand la trahison l'a privé de l'autre, pour que la constance de François Carrare ne mérite pas ici notre admiration. Trouvant que les moindres retranchements sont toujours assez bons pour un homme de cœur, il appelait à grands cris ses soldats sur la seconde muraille ; mais l'heure du découragement était arrivée pour tous, excepté pour lui. Si le privilège des hommes d'un grand caractère est d'entraîner les autres, c'est un malheur trop souvent attaché à leur condition de rester isolés dans les grands revers. L'un comme l'autre est l'effet de leur supériorité.

Les habitants, sans espoir de sauver leur ville, n'avaient plus que la pensée d'échapper au pillage. Le soin de conserver ses biens conseille plus de faiblesse que le désir de sauver sa vie. On ne s'occupait plus que de se rendre, pour obtenir du vainqueur quelques ménagements ; on éclatait en reproches contre le prince ; on lui imputait les malheurs pu-

blics ; on voulait le mettre dans l'impuissance de les prolonger. Son fils même le suppliait de ne pas aggraver cette terrible situation par une résistance inutile.

XXVII. Carrare, abandonné de tous, demanda un armistice, une entrevue et un sauf-conduit. Il déclara aux providiteurs qu'il était prêt à livrer Padoue, pourvu qu'il pût le faire avec honneur. Ceux-ci exigèrent qu'il commençât par remettre la place, lui proposant d'aller ensuite à Venise discuter ses indemnités. Le piège était grossier ; cependant le prince n'était guère plus en sûreté dans sa citadelle qu'au milieu du camp vénitien. Se confiant au noble caractère de Galéas de Mantoue, il le somma de lui donner sa parole d'honneur qu'on n'abuserait point de la négociation pour retenir sa capitale. Sur cette assurance, il se laissa conduire ou entraîner avec son fils à Mestre, où l'on disait que les négociateurs, chargés des pouvoirs de la seigneurie, devaient se rendre.

Des plénipotentiaires du prince et des députés de la ville partirent en même temps pour Venise. La seigneurie refusa de recevoir les premiers, cajola les seconds, et en renvoya deux à Padoue, qui y entrèrent en criant : *Vive Saint Marc ! Mort aux Carrares !* Il ne se réunit à ces cris qu'un petit nombre de prolétaires ; mais le résultat de cette espèce de sédition, qu'on appela le vœu du peuple, fut qu'on ouvrit les portes aux troupes vénitienes, le 19 novembre.

A cette nouvelle, Carrare demanda hautement à rentrer dans sa citadelle. Il n'était plus temps, Galéas de Mantoue n'y pouvait plus rien. Confus d'avoir engagé sa parole, il était trop intéressé à ce que la république ne lui fit pas partager la honte d'une trahison, pour ne pas espérer qu'elle se montrerait généreuse. Les commissaires de la seigneurie, venus à Mestre pour conférer avec le prince, avaient annoncé qu'ils étaient autorisés à lui accorder la liberté de se retirer où il voudrait, à lui laisser la faculté d'emporter ses effets précieux, à lui allouer même une indemnité. Mais lorsqu'on apprit que les habitants de Padoue s'étaient déclarés, ces commissaires feignirent d'en être étonnés, et en conclurent que, puisque la place s'était rendue sans stipuler les intérêts du prince, il n'y avait plus lieu à les discuter, et qu'il ne pouvait plus être considéré que comme prisonnier de guerre.

XXVIII. On le conduisit à Venise ainsi que son fils. Galéas, qui les accompagna, y fut reçu avec de grands honneurs ; on le fit noble vénitien ; mais il témoigna librement son indignation de la perfidie avec laquelle cette affaire avait été conduite. On ne sait si sa mort, qui survint bientôt après, fut l'effet de son chagrin ou de son indiscrétion.